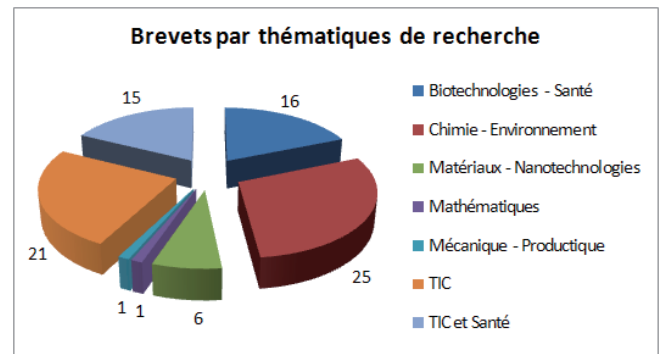


LA RECHERCHE PUBLIQUE BRETONNE VECTEUR DE COMPÉTITIVITÉ POUR LES ENTREPRISES

Les établissements d'enseignement supérieur sont les premiers déposant de brevets en Bretagne

Depuis la création de Bretagne Valorisation® en 2006, 39 brevets ont été déposés aux noms des établissements fondateurs de ce service mutualisé de valorisation de la recherche.

Aujourd'hui en charge d'un portefeuille de 85 familles de brevets, Bretagne Valorisation® a une politique active de recherche de partenaires et n'hésite pas à protéger les inventions à l'échelle mondiale (USA, Canada, Europe, Chine, Japon...), assurant ainsi un rayonnement international aux exploitants de ces brevets.



En effet, le brevet constitue un véritable outil économique et stratégique au service de la création d'entreprises et du développement des PME et grands groupes industriels, quel que soit leur secteur d'activité.

C'est pourquoi Bretagne Valorisation® mise sur la pluridisciplinarité et propose une sélection d'offres de technologies et de savoir-faire touchant à tous les domaines de recherche couverts par ses établissements.

27 transferts de technologies ont été signés depuis 2006, dont 50% au profit de Jeunes entreprises innovantes (JEI) issues des laboratoires de recherche des établissements de Bretagne Valorisation® et de PME régionales. La recherche publique oeuvre ainsi pour soutenir le développement économique et le rayonnement du territoire.